	District de Football des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE <i>Réunion plénière du 7 Février 2020 Au Centre Nelson Pailhou à Pau</i>	<i>Page 1/4</i>
	PROCES VERBAL		

Présents : SEGRESTAA Jean claude, LACROUTS Aurore, LARROUS Hervé, LATRUBESSE Hervé, LACOUÉ Michel, JOUANDET Fabrice, RODRIGUES Fernando, JEREMY Gabriel, DERAM Rubens.

Excusés : PARTIE Philippe, LEHER Hubert, LAMOTHE Philippe, SEYNAT Janick.

Absent : KHOLER Mathieu.

Absence convocation commission :

Suite à l'absence en commission de discipline de Moussa SOIBAHA sans aucun justificatif, ni mail d'excuse, la CDA se prononce pour une sanction à cette absence qui est un manque de respect envers toutes les instances et toutes les personnes présentes ce jour-là. Décision prise par la CDA d'une sanction d'une durée d'un mois de suspension d'arbitrage. Ceci à compter du 15 février 2020 et jusqu' au 08 mars 2020 inclus.

Audition de Mr Théo RODRIGUES

Mr RODRIGUES est accompagné par Mr ALBAN dirigeant de Jurançon.
Ouverture de la séance par le président de la CDA Mr SEGRESTAA.
Relecture de la dernière audition de Mr Théo RODRIGUES, des faits reprochés et des débats.

Premier sujet : le port de l'écusson ligue

Question de Fabrice : savais tu que tu n'avais pas le droit de porter cet écusson ?

Réponse de Mr RODRIGUES : Oui je le savais et j'en assume les conséquences.

Fabrice : Ce qui me gêne énormément dans cette situation, c'est que tu l'as fait le jour des finales et que tu es eu l'accord d'un officiel. D'autre part cela veut dire que depuis septembre tu as pu et dû reporter cet écusson.

Peux-tu nous donner le nom de la personne qui t'a permis de le porter lors des finales ?


Réponse de Théo : Oui bien sûr c'est Hubert LEHER, mais c'était peut-être une erreur de sa part.

Fabrice : Mr LEHER est ancien dans l'arbitrage et connaît les règlements cela peut être une erreur de sa part mais ça m'étonnerait.

Intervention de Mr ALBAN : Vous dites que ce qui vous gêne c'est le jour des finales. Mais moi ce que je constate c'est que personne n'ait rien vu et ne lui ait rien dit ce jour-là.

Jean Claude : Hubert ne faisait pas parti de la CDA à cette époque.

Hervé Larrous : Les deux autres arbitres étaient peut être au courant eux ?

	District de Football des PYRENEES-ATLANTIQUES	COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE <i>Réunion plénière du 7 Février 2020 Au Centre Nelson Paillou à Pau</i>	<i>Page 2/4</i>
	PROCES VERBAL		

Théo : Oui peut être.

Jean Claude : J'ai contacté l'autre arbitre Yoann Campos par mail, Il m'a répondu également par mail. Je cite son mail : « Théo m'a dit que dans une conversation privée, il pensait l'avoir fait ».

Jean Claude : As-tu rendu l'écusson à son propriétaire ?

Théo : Oui

Second sujet abordé : Comportement inapproprié envers un collègue arbitre

Rappel des faits et relecture du procès-verbal.

Théo : J'ai depuis fait un mail d'excuses à Rémi. D'autre part comme je m'étais engagé à le faire, j'ai rendu son écusson à Yonn.

Fabrice : cela fait trente ans que je suis dans l'arbitrage et j'ai du mal à concevoir que l'on puisse critiquer ouvertement ses collègues arbitres. Si j'avais été à la place de Rubens j'aurais fait le même rapport. Pour n'importe quel arbitre. Tu as aussi une mission par rapport à la ligue, celui de chargé de mission, et tu ne peux pas aller voir les clubs et faire le contraire de ce que tu recommandes. Mets-toi à la place des gens qui te connaissent et qui te voient avoir ce comportement.

Théo : Je sais, c'est pour ça que je me suis excusé de suite. Concernant mon comportement, je sais que je n'ai pas été à la hauteur de mon rôle.

Jean Claude : Autre chose, cela me dérange que ton frère soit obligé de te demander de te taire. S'il n'intervient pas, tu aurais continué à critiquer l'arbitre ?


Théo : Non j'aurais arrêté même s'il ne m'avait rien dit.

Jean Claude : Je n'en suis pas persuadé

Mr ALBAN : Moi ce qui me gêne dans ce rapport, c'est que rien n'est très précis (on, des personnes..) cela fait un peu série américaine. Certes vous allez le sanctionner, mais j'espère que vous allez faire preuve de mansuétude, le district ne regorge pas d'arbitres et encore moins de jeunes. Donc pensez qu'il pourrait mettre la clé sous la porte. Il a fauté mais bon.

Jean Claude : Cela n'est pas une excuse.

Hervé LARROUS : Pourquoi as-tu dérapé ?

	District de Football des PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE <i>Réunion plénière du 7 Février 2020 Au Centre Nelson Pailhou à Pau</i>	<i>Page 3/4</i>
	PROCES VERBAL		

Théo : Des problèmes de boulot, de tout ...

Michel : Pour ma part, je ne vois pas comment un formateur peut avoir ce comportement. Tu ne peux pas remplir ton rôle de chargé de mission en ayant un comportement décalé.

Théo : Les faits étaient déjà passés, quand j'ai été faire la formation. Autre chose, Rubens a dit l'autre fois que tant qu'il serait là je n'irai jamais au pôle promo !

Rubens : Moi plusieurs choses me dérangent, j'en ai marre que l'on dise on manque d'arbitre pour excuser certains comportements. Tu as des tords et il faut assumer et arrêter de contester en permanence. Il faut que l'on arrête de remettre en question ce que je dis. J'ai connu ces deux frères et je n'ai jamais eu aucun souci. Théo dit vouloir essayer de faire partie du pôle promotionnel, mais comment puis-je avoir confiance en lui alors qu'il me fait passer pour un menteur.

Hervé LATRUBESSE : S'il a une sanction, il aura purgé sa peine donc s'il repart de zéro pour le pôle promotionnel, il en aura une deuxième.

Jean Claude : Le temps apaisera les choses, mais il faut stopper les bêtises maintenant.

Hervé LARROUS : Pourquoi avoir dit, si j'ai une sanction, j'aurais dû être accompagné et puis je n'ai pas eu de convocation....c est de la provocation !!

Théo : Je ne comprends pas, Jean Claude m'a dit que cela ne le dérangeait pas que j'ai mis cet écusson.


Jean Claude : Fort possible mais le contexte était différent et trop de nouveaux éléments se sont rajoutés, dont ce comportement inacceptable.

Fabrice : Moi ce qui me dérange c'est que tu excuses tout, tu trouves prétexte à tout.

Hervé LARROUS : Oui j'ai l'impression que tu... Non en fait je ne te comprends pas.

Fabrice : Je voudrai rajouter quelque chose, comme tout jeune arbitre tu as été observé par Mr Saad Zaidy ; ce jour-là j'étais en observation à HASPARREN. A 18h00, je reçois un coup de fil de Saad. Ce n'est pas son genre, et quand je l'ai eu au téléphone il était fou de rage.... Lors du débriefing, tu avais réponse à tout. Ce qui continue de confirmer les dires des uns et des autres au sujet de ton comportement. Il faut prendre l'observation, comme une formation pas comme une critique. Tu l'as envoyé « bouler », il n'a pas compris ton attitude, donc il a coupé court. Quand tu as l'observateur en face de toi, tu dois l'écouter pas l'envoyer « bouler.... » Il est là pour t'aider pas pour te pénaliser.

Théo : Ce jour-là effectivement le ton est monté, mais il m'a parlé de mes chaussettes ou des lycras que je n'aurai pas du autoriser. Il est là pour mon arbitrage propre pas pour ça.

	<p style="text-align: center;">District de Football des PYRENEES-ATLANTIQUES</p> <p style="text-align: center;">PROCES VERBAL</p>	<p style="text-align: center;">COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE</p> <p style="text-align: center;"><i>Réunion plénière du 7 Février 2020 Au Centre Nelson Paillou à Pau</i></p>	<p style="text-align: center;"><i>Page 4/4</i></p>
---	--	---	--

Jean Claude : Ta tenue doit être exemplaire et fait partie de l'arbitrage.

Conclusion de Théo :

Je sais que je n'aurai pas dû faire ça, je sais aussi que je n'aurai pas dû porter l'écusson. Maintenant j'assumerai les conséquences de mes actes.

Fin d'audition 19h35

Rubens DERAM sort à ce moment- là de la pièce afin que nous délibérions.

Après 45 minutes de discussion, une décision est proposée.

- 8 semaines de suspension
- Pas désignable pour les finales départementales et championnats de toutes catégories.
- Maintien à une seule désignation par week-end (pas de désignation en semaine)

A la majorité la décision est validée. (1 contre et 7 pour).

Mr Théo RODRIGUEZ sera donc suspendu du 15 février 2020 au 05 avril 2020 inclus.

Fin de séance : 20h30

Le Président de la CDA,

J.C SEGRESTAA